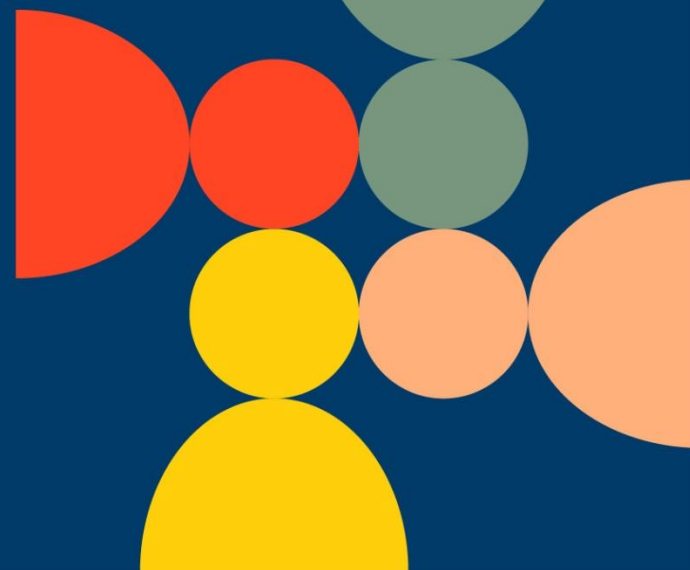


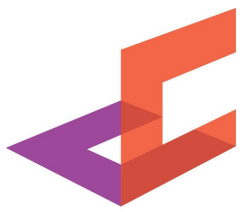
# Chantier Filet social en culture



## De la parole aux actes

Le Chantier sur le Filet social en culture, porté par Compétence Culture, vise à renforcer la sécurité socioéconomique des artistes, artisanes, artisans, travailleuses et travailleurs de la culture à travers trois piliers de protection sociale.

Document de présentation  
Mars 2026



# COMPÉTENCE CULTURE

COMITÉ SECTORIEL DE  
MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE

**Mission :** Compétence Culture, comité sectoriel de la main-d'œuvre en culture, œuvre à la reconnaissance et au rayonnement des métiers du secteur culturel au Québec. Il identifie les enjeux du marché du travail et, en collaboration avec ses partenaires, voit au développement des compétences et au bien-être socioprofessionnel des artistes, artisanes, artisans, travailleuses et travailleurs de la culture.

- Un lien important avec les instances gouvernementales du Québec.
- Plus de 70 membres : associations professionnelles, syndicats, regroupements disciplinaires, conseils régionaux de la culture
- Gestion de grands dossiers :
  - [Programme Intervention-Compétences](#)
  - Plateforme [Cultive.ca](#)
  - Campagne de valorisation des métiers en culture [Culture et moi](#)
  - [Plan d'action pour les ressources humaines en culture 2023-2028](#)

# Pourquoi agir ?

- Précarisation structurelle croissante des artistes, artisan·es, travailleur·euses non salarié·es.
- Conditions d'insécurité financière.
- Inadéquation des régimes de protection actuels.
- De nombreuses études documentent la fragilité des conditions socioéconomiques des professionnel·les de la culture.
- Reconnaissance par les gouvernements québécois et canadien du rôle structurant des arts et de la culture pour la cohésion sociale et l'identité.
- Contribution économique majeure du secteur culturel au Canada.

Le cadre de protection sociale ne reflète plus  
les réalités du travail culturel.

# Les piliers du Filet social en culture

## **A - Assurance emploi et prestations de subsistance**

A1 - Revenu de remplacement (perte d'emploi, congé de maternité, congé parental ou congé maladie)

A2 - Revenu minimum garanti

## **B - Régime d'assurances collectives et régimes de retraite**

Accès aux soins médicaux et couverture de médicaments

Indemnisation en cas d'invalidité

Régime des rentes du Québec - Régime de pensions du Canada

Régime collectif

## **C - Mesures fiscales**

Étalement de revenus - Crédit d'impôt

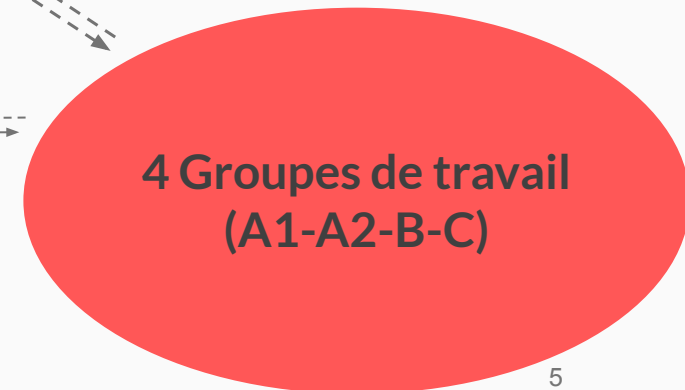
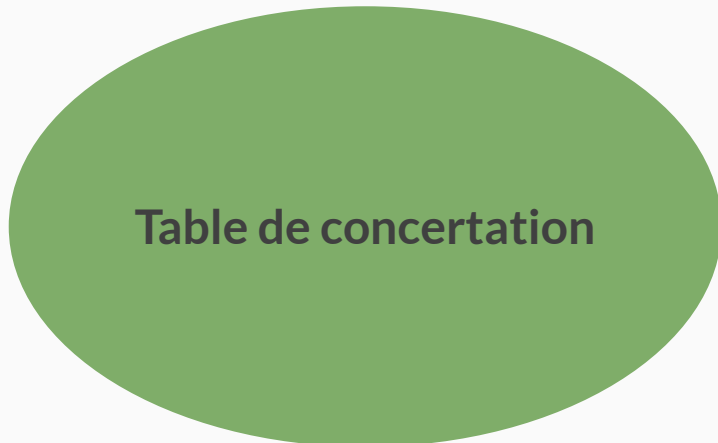
Autres mesures

# Structure du Chantier sur le filet social en culture : un processus itératif

## MANDAT - Compétence Culture

Instance garante de l'imputabilité du projet auprès des partenaires gouvernementaux et du secteur culturel.

- Garantir l'éthique de gouvernance du projet.
- Valider les processus et les actions de concertation du secteur culturel.



Le fonctionnement du chantier suit une logique de boucle de rétroaction



# Un mot sur le processus itératif

1

Les **groupes de travail** produisent des analyses et des scénarios. Ils consultent le milieu culturel.

2

Ces résultats sont présentés à la **Table de concertation**.

3

Les partenaires sectoriels, régionaux et nationaux apportent des commentaires et des ajustements.

4

Les groupes de travail révisent les analyses.

5

Les propositions sont validées par le milieu culturel et portées par la **Table de concertation**.

Ce processus se répète à différentes étapes du projet afin d'assurer :

- la rigueur des analyses
- la pertinence sectorielle des solutions
- l'adhésion du milieu culturel



# Comité de coordination

Le comité est composé de 4 personnes :

- Pascale Landry, DG de Compétence Culture
- Gilles Charland, conseiller stratégique
- Sylvie Meste, consultante en affaires culturelles
- Christine Harel, CRHA, consultante RH | DO | TC



Comité de  
coordination

## MANDAT

- Coordination logistique
- Recherche de financement
- Mise sur pied des groupes de travail et de la Table de concertation
- Organiser les travaux de la Table de concertation et des Groupes de travail
  - Planifier les rencontres et ordres du jour
  - Rédiger les comptes-rendus des réunions
  - Coordonner les suivis et les livrables
  - Assurer les communications
  - Répertorier les différentes initiatives du milieu culturel

# Groupes de travail

Chaque groupe comprend :

- Un·e responsable du groupe de travail (leadership, expertise, sens politique)
- 2 à 4 expert·es spécialisés
- 1 à 2 représentant·es du secteur culturel
- 1 analyste / chargé·e de projet (Compétence Culture)
- Professionnel·les invité·es ponctuellement selon les besoins

**Groupes de travail  
(A1-A2-B-C)**

PILIER	RESPONSABLE	CONTRIBUTION	EXPERTISES
<b>A1 Assurance-emploi</b>	<b>Pierre Céré</b>	Milan Bernard Laurence Dubuc Stanley Péan Diane Viau	Économie, droit, travail atypique, données ISQ, modèles internationaux, recherche
<b>A2 Revenu minimum garanti</b>	<b>Parise Mongrain</b>	Marie-Pierre Boucher Jean-Michel Cousineau Eve-Lyne Couturier Martine D'Amours Karla Etienne Ambre Fourrier Louise Harel	Politiques sociales, travail atypique, droit, économie, modèles internationaux, recherche
<b>B Assurances et retraite</b>	<b>Gilles Charland</b>	Stéphane Chagnon Marie-Eve Gagnon Julie-Anne Richard Christian Robitaille 1 poste vacant	Actuariat, RRQ/RPC, assurances collectives, régimes sectoriels
<b>C Fiscalité</b>	<b>Geneviève Lauzon</b>	Frédéric Carrier Carlos Moreno Chantale Shedleur	CPA, fiscalité, politiques publiques, modèles internationaux, recherche



# Mandat des groupes de travail

La composition des groupes de travail est appelée à évoluer en fonction de la phase des travaux et des besoins

RESPONSABILITÉ	DESCRIPTION
<b>Recherche et analyse</b>	Compiler les données existantes Identifier les lacunes Analyser les dispositifs actuels Produire un état de situation par thématique
<b>Modélisation</b>	Élaborer des modélisations chiffrées Évaluer leur faisabilité, les coûts et les impacts
<b>Consultation</b>	Organiser les consultations avec les acteurs concernés Fournir la documentation nécessaire
<b>Rédaction</b>	Produire les rapports d'étape Formuler les propositions de recommandations
<b>Transmission</b>	Soumettre les livrables à la Table de concertation pour ajustement et validation

# Méthodologie de travail

- **Méthodes**

- Revue de la littérature existante et analyse de statistiques
- Appels de données publiques auprès des ministères et institutions gouvernementales
- Sondages et consultations auprès du secteur culturel pour la prise en compte de tous les statuts professionnels
- Tenue d'ateliers d'experts (ex.: firmes actuariat)
- Analyse d'impacts et scénarisation budgétaire

- **Livrables**

- Quatre états de situation (piliers A1, A2, B, C)
- Quatre séries de modélisations
- Un cadre de recommandations concertées (Québec/Canada)
- Une trousse de transfert sectoriel des particularités de l'application des protections sociales



# Résultats attendus

- **Retombées**

- Amélioration du filet de protection sociale
- Réduction des angles morts (travail atypique, intermittence, multi-statuts)
- Feuille de route partagée pour l'amélioration des conditions de travail dans le secteur culturel
- Création de modèles applicables à d'autres secteurs d'activité économique



# Table de concertation



Table de  
concertation

## La Table est composée de 18 à 22 personnes

- . Pluralité et diversité du secteur et de sa main-d'oeuvre
- . Connaissances du secteur (vision globale, enjeux disciplinaires, régionaux, marché du travail, RH, recherche, politique, économique, EDI)
- . Habiletés politiques et stratégiques
- . Connaissances des enjeux « Filet social » en culture
- . Couverture territoriale

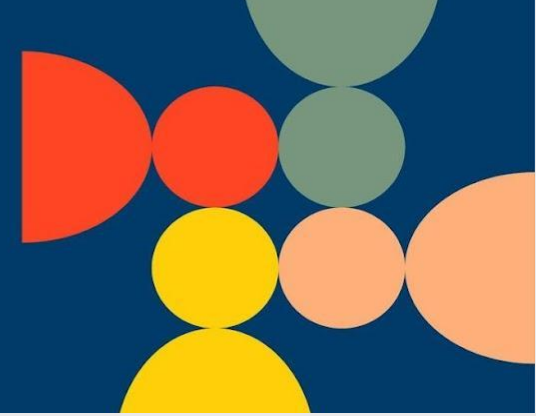


# Mandat de la Table de concertation

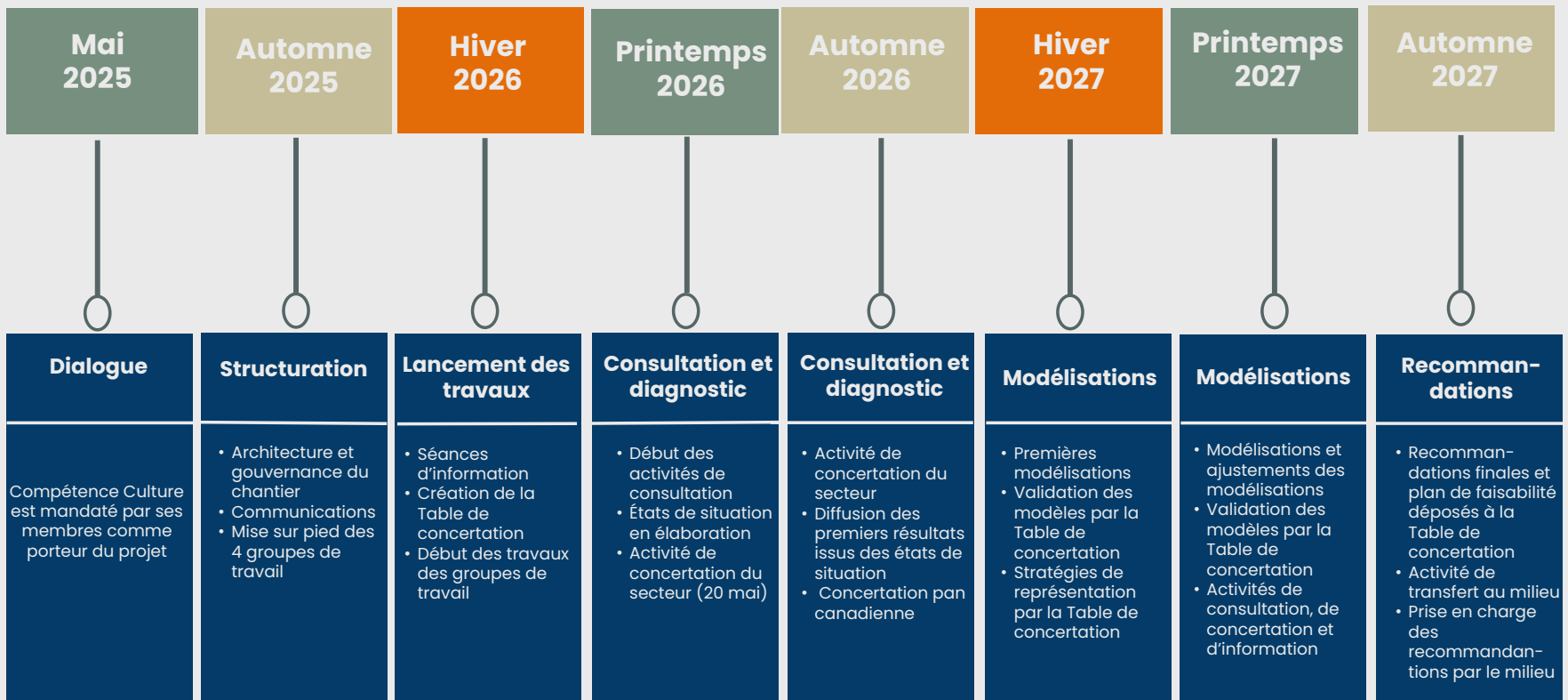
La Table de concertation constitue l'instance centrale de dialogue et de validation des travaux du chantier.

RESPONSABILITÉ	DESCRIPTION
<b>Représentation sectorielle</b>	Garantir la diversité des perspectives et la légitimité collective des décisions.
<b>Mobilisation</b>	Soutenir les travaux des groupes de travail en mobilisant les sous-secteurs pour le transfert des informations, des sondages et autres communications.
<b>Validation des livrables</b>	Examiner et approuver les rapports d'étape, modélisations et recommandations finales des groupes de travail.  Agir comme porte-parole dans les présentations de recommandations au secteur culturel et en mesurer l'adhésion.
<b>Réflexion stratégique</b>	Bâtir des positions communes pour porter les recommandations finales.
<b>Médiation gouvernementale</b>	Jouer un rôle actif dans les représentations politiques du secteur culturel.
<b>Suivi éthique et inclusif</b>	Veiller au respect des principes d'équité, d'accessibilité et de transparence.

# Chantier Filet social en culture



## Échéancier



### EN CONTINU :

- Recherche de financement provincial, fédéral, privé et auprès des fondations
- Démarchage partenarial groupes d'intérêt au provincial et fédéral

# Occasions d'implication

## **Regroupement/association sectoriel et régional, syndicats, représentants autochtones, anglophones, GMAQ et autres coalitions**

- Contribution aux consultations et sondages
- Validation des scénarios proposés
- Diffusion et mobilisation dans leurs réseaux
- Appui aux démarches de plaidoyer

## **Partenaires nationaux (ex. : Fédération culturelle canadienne-française, Culture à l'Oeuvre Canada)**

- Contribution aux analyses comparatives canadiennes
- Partage d'expertises sectorielles
- Appui aux démarches de plaidoyer

## **Groupes universitaires et chercheurs**

- Contribution à la production de données et d'analyses
- Documentation comparative
- Validation méthodologique des modèles proposés

## **Bailleurs de fonds et Partenaires institutionnels**

- Échanges sur la faisabilité des solutions proposées
- Contribution à l'analyse des mécanismes de financement
- Arrimage avec les politiques publiques
- Identification de leviers de mise en œuvre



## Succès

- Plus de 50 lettres d'appui provenant du milieu culturel
- Appui du Front commun pour les Arts
- Le MCC formule son appui à Compétence Culture dans le rapport final du Chantier sur les arts de la scène
- Plusieurs présentations aux instances gouvernementales et fondations
- Instances mises sur pied (comité de coordination, groupes de travail et Table de concertation)

## Défis

- Financement (contexte économique et politique)
- Mobilisation en continu et solidarité du milieu



# Conditions de succès pour l'avenir

- . Vision commune à long terme
- . Solidarité du secteur culturel : capacité à se rassembler autour du bien commun
- . Complémentarité des actions : confiance mutuelle dans la démarche
- . Déploiement des travaux : accepter le rythme variable des travaux
- . Acceptabilité sociale
- . Financement



## Compétence Culture remercie ses partenaires

Avec la participation financière de :



**Pour tout commentaire ou question**

[developpement@competenceculture.ca](mailto:developpement@competenceculture.ca)